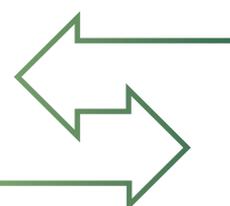




USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2017



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
INTERVIEW D'UN VISITEUR	18
EXPLOITATION (suite)	19 - 20
ENVIRONNEMENT	21
ADMINISTRATION	22 - 26
COMMUNICATION	27 - 31
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	32
RAPPORT DE RÉVISION	34 - 35
BILAN	36 - 37
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	38
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	39 - 40
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	41 - 44
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	45
HISTORIQUE	46 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

FAIRE COMME ON A TOUJOURS FAIT N'EST PAS UNE OPTION. ET SI NOUS DEVIONS DÉJÀ CHANGER DEMAIN ?

« Faire comme on a toujours fait n'est pas une option » et je vous invite à réfléchir pour les décisions de demain.

En rentrant de vacances il y a quelques semaines, je suis passé par Amsterdam Schiphol. Plus de douaniers, juste des appareils de reconnaissance faciale. Vous introduisez votre passeport, vous regardez l'objectif et vous attendez que le portail s'ouvre. Cette méthode est statistiquement 4 fois plus sûre que l'ancienne, lorsque le douanier vous jetait un bref coup d'œil. Le big data dont on nous parlait depuis quelque temps est bien là, et il va modifier beaucoup de choses, entre autres nos habitudes de consommateur. Ceux qui ont des cartes de la grande distribution pourraient bien, très prochainement, se voir proposer sur leur portable, tels ou tels produits qu'ils ont l'habitude d'acheter et qui sont justement en action. Ceci, comme par hasard, au moment où ils pénétreront dans le magasin.

Des changements qui vont influencer notre vie de consommateur, mais aussi la marche de nos affaires. Nous avons déjà dû nous adapter aux situations créées par Internet, nous allons devoir encore nous adapter, peut-être même allons-nous être obligés de nous réinventer.

Nous entrons dans la 4ème révolution industrielle. La première avait conduit l'homme de la terre qu'il cultivait vers les machines de l'industrie, la deuxième avait vu ces machines devenir électriques, la troisième fut le remplacement de

l'homme par des robots. L'industrie 4.0 qui est en train de se mettre en place correspond à une nouvelle façon d'organiser les moyens de production. Cela correspond à la mise en place d'usines dites « intelligentes », c'est-à-dire « interconnectées » et « digitalisées ».

Il y a dix ans, Facebook n'existait pas. Mais ne le dites pas à des adolescents, ils ne vous croiront pas. Aujourd'hui, 45 milliards de messages sont envoyés sur ce seul réseau social, soit 521'000 par seconde.

Il y a un siècle, une personne normale se faisait photographier une ou deux fois durant toute sa vie. Aujourd'hui, plus de 4 milliards de photos sont téléchargées chaque jour sur les réseaux sociaux.

En 2015, Tesla lançait sa voiture électrique à 35'000 dollars. En quelques jours 115'000 personnes ont réservé ce véhicule, qui ne sera disponible qu'en 2018. En versant chacun un acompte de 1'000 dollars, ils ont avancé 115 millions de dollars pour une voiture qui n'existe pas !

Je ne vais pas vous expliquer comment une Tesla dépasse toute seule sur l'autoroute et comment, le matin, il est possible d'enclencher le chauffage depuis un iPhone, 20 minutes avant de prendre son véhicule. Mais voici la suite : une Tesla étant interconnectée, elle a accès à mon agenda Outlook. Elle saura



que le 14 avril prochain, entre 16h et 17h, je n'ai pas de rendez-vous et que je serai à mon bureau de Lausanne. Elle saura aussi, grâce à ses capteurs, que mes pneus d'hiver seront usés. Elle connaîtra très exactement les prévisions météo et l'arrivée du printemps. Elle décidera donc de prendre un rendez-vous avec mon garagiste pour changer mes pneus. Dans sa base de données, les dimensions et la marque de mes pneus sont répertoriés. Le garagiste n'aura rien à faire, c'est le système qui prévoira la livraison de mes pneus « just in time » au garage. Quand tout sera prêt, ma voiture me fera part du rendez-vous. Faraday Future, Kaiyum Motors, Luci Air, Youxia, Harmony Futeng, Karma Automotive. Qu'est-ce que sociétés ont en commun ? Elles sont toutes des concurrentes chinoises de Tesla, Google et Apple, toutes étant en train de développer des voitures électriques et autonomes.

Par contre, ce qui est sûr, et plus que sûr, c'est que : « faire comme on a toujours fait » n'est pas une option.

A ceux qui en doutent, j'aimerais rappeler qu'en 1998, la société Kodak employait 64'000 personnes, mais plus que 9'000 en 2012 lorsqu'elle déposa le bilan, victime de l'arrivée du numérique.

Le plus grand employeur privé du monde, c'est Walmart avec ses 2'200'000 employés. Son principal concurrent, Amazon, n'en compte que 145'000. Devinez lequel des deux C.E.O ne dort pas trop tranquille ?

Les récents développements d'Uber et d'Airbnb ont montré à quelle vitesse certains business-modèles peuvent être remis en cause. Penser que la résistance des acteurs traditionnels (les chauffeurs de taxi pour Uber et les petits hôteliers pour Airbnb) peut empêcher ces évolutions est un rêve : tout au plus elle les retarde.

Quid de l'avenir de TRIDEL ? De nos déchets en général ? Il est vraiment illusoire d'imaginer qu'il n'y aura plus de déchets, mais nous pouvons espérer que la part valorisable augmente chaque année. Prise de conscience des citoyens, éco-quartiers, société zéro déchet sauront-ils contenir la croissance démographique que nous vivons ? Je pense que l'enjeu dans notre domaine sera plus en lien avec la prise de conscience de l'humain qu'avec une révolution 4.0.

En Suisse, et dans une majorité des pays européens du Nord et de l'Ouest, le citoyen est devenu un acteur actif, presque écoresponsable, dans le domaine des déchets. Mais qu'en est-il à travers le monde ? De récents reportages en Haïti, à Bali, en Inde et plus près de chez nous, en Europe de l'Est, nous font comprendre que leurs priorités sont encore bien loin des soucis

des pays riches. La pauvreté ramène aux priorités que sont la survie de l'espèce et que pour eux, il existe encore de nombreux challenges prioritaires avant même de parler de déchets. Est-ce que l'enjeu 4.0 des pays « riches » ne serait pas de soutenir, d'éduquer et de sensibiliser la jeunesse de ces pays sur le tri des déchets, la valorisation des matières permettant d'améliorer leur qualité de vie et de sauver l'écosystème fragile de leur pays ?

Pour TRIDEL, d'importants choix stratégiques devront être faits dans une dizaine d'années sur le renouvellement des installations d'incinération et de valorisation des déchets. Les challenges seront nombreux entre incitation à la valorisation matière, l'enjeu des plastiques non valorisables en matière, le bois et les choix techniques liés aux améliorations des processus d'incinération. Mais il faut faire confiance aux spécialistes et ingénieurs qui sauront accompagner les décideurs comme ce fut le cas pour ce magnifique et efficace centre de valorisation que nous utilisons chaque jour.

J'en profite pour remercier tout le personnel œuvrant sur le site de TRIDEL, nos périmètres actionnaires avec qui nous entretenons des relations régulières tout au long de l'année et mes collègues du Conseil d'administration pour leur important engagement au bon déroulement de la société.

Stefan Nellen,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société. Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominal, réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour 5 ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration a lieu lors de la 1^{ère} assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par

l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la Commune de Lausanne. Le renouvellement du Conseil d'administration a eu lieu en 2017, quatre nouveaux administrateurs ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire.

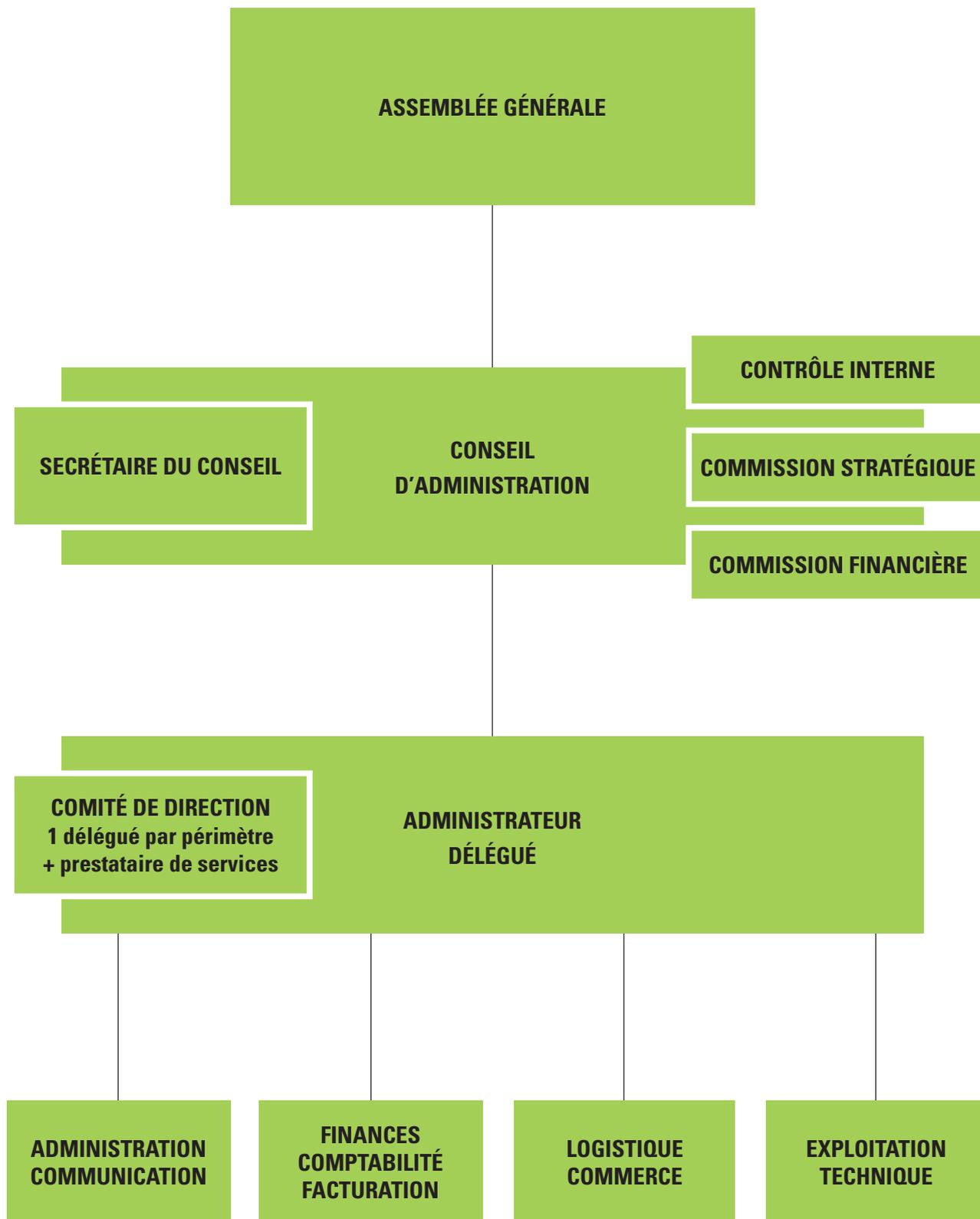
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA est donc la suivante :

Entrée en fonctions

PRÉSIDENT	STEFAN NELLEN	GEDREL	2002
VICE-PRÉSIDENT	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
MEMBRES	FLORENCE GERMOND	Ville de Lausanne	2016
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	FRÉDÉRIC GABRIEL	VALORSA	2017
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
MEMBRES	MICHAEL ROHRER	SADEC	2017
	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est, quant à elle, tenue le 20 juin 2017.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, y compris la facturation, aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle exerce également un contrôle sur la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

La composition de la structure administrative est la suivante au 31.12.2017 :

MONSIEUR	STEFAN NELLEN	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE BÜRGIN	Assistante de direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Afin de gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société, le mandat confié à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne a été renouvelé pour l'année 2017.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, par son service de la propreté urbaine. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties. L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 47 collaborateurs.

Au 31 décembre 2017, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Sous-chef d'usine, secteur «Exploitation»
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Sous-chef d'usine, secteur «Maintenance»
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	LAURA SUTER	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

Surdimensionnée – polluante – générant des nuisances – mal située : **une mise au point s'impose !**

Épisodiquement, quelques citoyens et la presse reviennent sur les caractéristiques des usines de valorisation thermique et électrique des déchets, plus couramment appelées UVTD. Des argumentations négatives notamment concernant la pollution de l'air ou les surcapacités notoires d'incinération sont relevées. Il est bon de relever parfois certains faits et de recentrer le débat dans le but de faire taire les fausses rumeurs, mais surtout de renseigner précisément et explicitement le citoyen.

Les UVTD ont été développées pour traiter les déchets urbains des citoyens, les déchets des entreprises ainsi que toutes sortes de déchets divers se prêtant à l'incinération, tels que vieux bois, boues de STEP, déchets médicaux, etc. Ces déchets résultent principalement de la façon de vivre de notre société de consommation : hormis les déchets de base incompressibles, il y a surtout ceux qui proviennent de la surconsommation, du suremballage, de l'utilisation unique, de l'utilisation accrue des matières plastiques, et j'en passe.

Si, par le passé, ces déchets étaient couramment enfouis dans des décharges ou brûlés dans des « ruclons » avec des pollutions notoires du sol et de l'air, les UVTD actuelles permettent de réduire d'environ deux tiers le volume des déchets à mettre en décharges contrôlées, en ayant retiré au préalable l'énergie thermique de ceux-ci pour la production de vapeur ou d'électricité.

Des surcapacités d'incinération sont souvent évoquées. Il faut cependant rappeler que les 30 UVTD situées sur le territoire fédéral sont suivies par les instances cantonales et fédérales et la capacité totale correspond le plus précisément possible aux déchets produits sur le sol helvétique.

Des réserves globales d'incinération doivent néanmoins être prévues lors des pannes, des révisions ou pour toutes autres perturbations des éléments techniques ou logistiques. Cette planification fédérale prend en compte l'augmentation de la population et permet de traiter, en tout temps, l'ensemble des déchets produits. Dans ce contexte, la diminution des déchets ne peut provenir que d'un changement de comportement sociétal et de l'esprit citoyen. Ne dit-on pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ? Le citoyen est confronté à sa propre réalité et lui seul peut diminuer, par diverses actions, le volume de ses déchets.

Le panache observable parfois au sommet de la cheminée n'est pas constitué de fumées toxiques et de résidus d'incinération, mais principalement de vapeur qui ne peut être utilisée pour diverses raisons technologiques. La multitude de filtres et de dispositifs de lavage des fumées permettent de traiter ces grands volumes d'air et de les libérer dans l'atmosphère

avec une qualité nettement supérieure à l'air respiré en milieu urbain. Ces rejets, analysés en permanence par des appareils sophistiqués, sont contrôlés par les instances cantonales et fédérales qui délivrent les permis d'exploiter. Les valeurs mesurées à TRIDEL sont toujours nettement inférieures aux valeurs légales.

Les nuisances générées par les UVTD sont principalement dues à la logistique des déchets, que ce soit pour les amener sur le site d'incinération ou pour évacuer les résidus, les mâchefers et les cendres. Si des camions transitent en direction de TRIDEL en provenance de la jonction autoroutière de Vennes, ou directement de la Ville pour une partie des déchets lausannois, il faut savoir que de grandes quantités de déchets sont acheminées par train dans des bennes vertes, par un tunnel situé sous la Ville de Lausanne, à l'insu des résidents. Le Conseil d'administration de TRIDEL SA a même fixé que 50 % des déchets devront transiter par le train. L'entier des résidus d'incinération repart également par le train. Les responsables de la gestion des déchets de notre canton, que ce soit les périmètres de gestion ou la direction de TRIDEL, font donc tout leur possible pour limiter au strict minimum la circulation des poids lourds, limitant de fait les problèmes de circulation et la pollution de l'air.

De nombreuses affirmations concernant TRIDEL ne sont que sornettes et balivernes. Une visite pourra vous apporter les réponses nécessaires aux questions les plus farfelues et vous pourrez observer de vos propres yeux la qualité des installations, le professionnalisme de la gestion et la rigueur des opérations.

Ces considérations sont là pour démontrer que des personnes issues des municipalités vaudoises au sein du Conseil d'administration ou faisant partie du personnel d'exploitation, œuvrent en permanence, 365 jours par année, afin que TRIDEL soit un exemple en matière de gestion des déchets, propre, générant un minimum de nuisances et utile à la population en produisant de l'énergie verte.

Les directeurs des périmètres de gestion des déchets de VALORSA, SADEC, GEDREL et STRID, ont à cœur de traiter les déchets de nombreux citoyens et entreprises vaudois en cherchant les meilleures options possibles en fonction de l'état de la technique.



*Vice-président du CA
de TRIDEL SA
Président du CA
de VALORSA SA*

Jean-Daniel Luthi

EXPLOITATION



Après une année 2016 record, avec 183'312 tonnes de déchets traités à l'usine, l'année 2017 marque un léger repli avec néanmoins 180'640 tonnes de déchets valorisés. Cette légère diminution s'explique par des apports moins importants des autres usines suisses ainsi qu'une baisse des déchets de bois.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2017, en collaboration avec différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ et CAD, RM), avec environ 6'200 tonnes de bois transformées en énergie, contre environ 5'400 en 2016.

Comme depuis 2013, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont inférieurs aux 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA, avec un tonnage de l'ordre de 75'000 tonnes mises sur le train (environ 72'700 tonnes en 2016). Ce tonnage n'a pas été en totalité livré en direct à l'usine par train, en raison de la mise hors service du tunnel ferroviaire à partir de fin août 2017 pour des travaux d'assainissement du radier. Dès cette date, les convois ont été acheminés jusqu'en gare de Sébeillon d'où partent ensuite des camions pour

acheminer, par la route, les bennes à l'usine. La hausse des déchets transférés par train s'explique par les apports du périmètre SADEC, désormais presque essentiellement livrés par train. L'entretien des bennes n'a pas pu être réalisé dans les mêmes conditions que les années précédentes et seules 62 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2017 (141 en 2016).

La prise en charge de déchets en provenance de l'étranger est en hausse, avec environ 10'800 tonnes prises en charge, contre 4'800 en 2016. Ces déchets viennent du nord de l'Italie, du sud de l'Allemagne et de l'Autriche. Le Conseil d'administration a décidé qu'à partir de l'été 2018, TRIDEL ne valorisera plus de déchets en provenance de l'étranger.

Comme depuis 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de l'espace de stockage et de l'expérience nécessaires pour cette opération. A fin 2017, quelque 1'500 tonnes de déchets étaient stockés en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2018, pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des 2 lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2017, avec un nombre limité d'arrêts de ligne non planifiés. Ainsi, les heures de fonctionnement sont relativement stables, pour la ligne 1 (7'933 heures en 2017 contre 8'005 en 2016) et pour la ligne 2 (8'131 heures en 2017 contre 8'125 heures en 2016).

En 2017, l'extracteur à mâchefers de la ligne 2 a été complètement remplacé durant la révision de printemps. L'entreprise EnergieLink a réalisé les travaux et le fournisseur de l'extracteur est la société Martin AG. L'extracteur de la ligne 1 sera quant à lui remplacé en 2018. Comme pour la ligne 2 en 2016, le surchauffeur n° 4 de la chaudière de la ligne 1 a été remplacé lors de la révision d'automne. Après des travaux importants réalisés en 2015 et 2016 sur les installations sous pression, les contrôles effectués en 2017 par l'ASIT (Association suisse d'inspection technique) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

D'une manière générale, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CAD) de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, mis à part lors de l'arrêt d'usine annuel. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'568 heures

en 2017, contre 8'573 en 2016). La quantité d'énergie thermique vendue aux services industriels reste très élevée, compte tenu des apports importants. TRIDEL a ainsi vendu 297.8 GWh d'énergie thermique en 2017 (298.5 GWh en 2016), soit l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 25'000 ménages.

La turbine a très bien fonctionné durant toute l'année et les heures de fonctionnement de cette machine sont en hausse à 8'445 heures, contre 8'240 en 2016. Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux services industriels a atteint un record en 2017, avec plus 70.5 GWh vendus, en hausse par rapport à 2016 (63.0 GWh). C'est la première fois que l'usine TRIDEL livre plus de 70 GWh d'énergie électrique en une année. Le rendement énergétique moyen est resté stable à 61 %, comme en 2016.

Après plusieurs reports, le tunnel ferroviaire a été mis hors service à fin août 2017 et les travaux d'assainissement ont démarré début septembre 2017. Ces derniers consistent en un retrait complet des voies ferroviaires, du ballast et du béton existant, une excavation des matériaux sur environ 80 cm de profondeur, la création d'un radier en béton armé et la mise en place d'ancrages permanents pour fixer le radier en profondeur (12 m).

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2017	%	2016	%
Apports GEDREL	to	59'211.61	32.8	58'267.95	31.8
Apports VALORSA	to	29'923.71	16.6	30'882.94	16.9
Apports SADEC	to	19'476.99	10.7	15'107.78	8.2
Apports STRID	to	13'872.10	7.7	14'197.48	7.8
Apports AVERTD	to	40'870.21	22.6	43'651.00	23.8
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	6'505.67	3.6	16'723.85	9.1
Apports étrangers	to	10'779.86	6.0	4'481.44	2.4
TOTAL	to	180'640.15	100.0	183'312.44	100.0

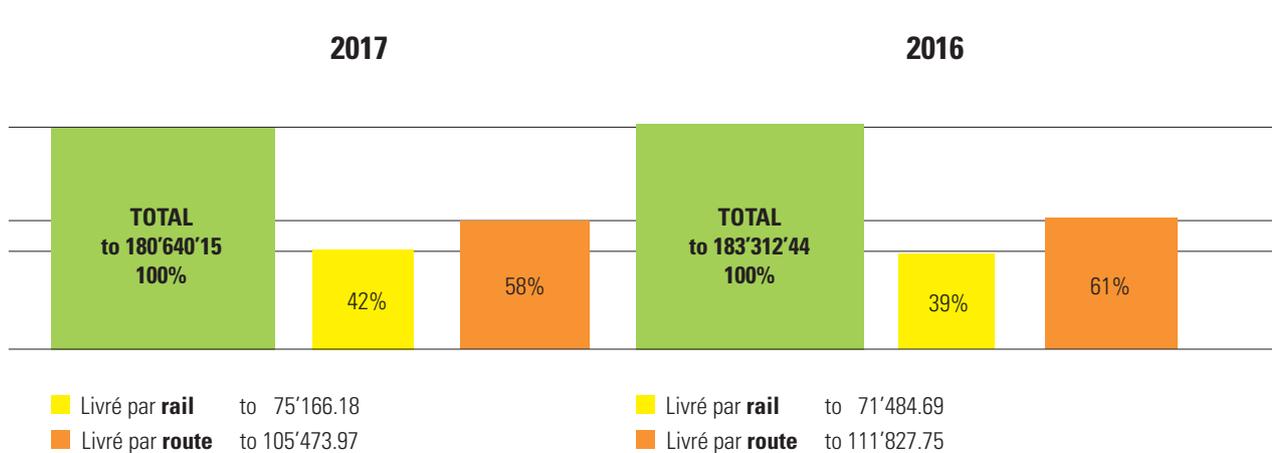
AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.

COMPOSITION DES DÉCHETS

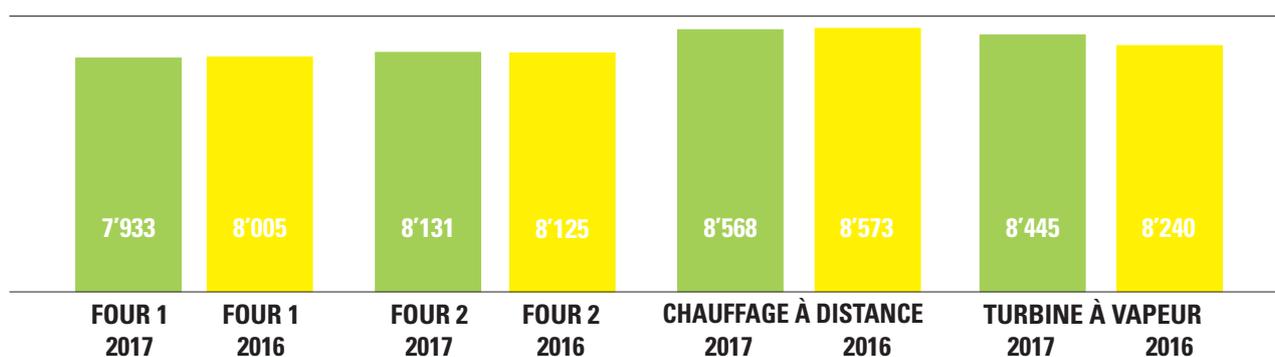
COMPOSITION DES DÉCHETS		2017	%	2016	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	83'102.80	46.0	91'163.25	49.7
Déchets industriels banals (DIB)	to	62'282.61	34.5	55'811.62	30.4
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	10'732.16	6.0	8'367.42	4.6
Déchets industriels (DI)	to	441.82	0.2	278.90	0.2
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	348.85	0.2	320.08	0.2
Déchets confidentiels (CONF)	to	848.75	0.5	862.65	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'140.31	0.6	1'090.08	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	594.58	0.3	772.84	0.4
Déchets de bois (BOIS)	to	20'893.46	11.6	24'514.33	13.3
Autres	to	254.81	0.1	131.27	0.1
TOTAL	to	180'640.15	100.0	183'312.44	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	34'629.70	28'122.30	5'524.51	3'946.72	744	744	744	744
Février	29'776.20	31'610.30	4'794.03	4'659.78	672	696	669	696
Mars	32'364.30	34'214.30	5'885.61	5'234.07	744	744	744	744
Avril	30'673.40	31'636.80	5'971.81	5'332.06	720	720	720	720
Mai	23'957.70	21'130.40	6'614.18	4'363.52	744	683	744	657
Juin	8'906.40	10'916.20	3'382.38	1'268.08	528	570	456	283
Juillet	12'396.70	12'432.30	9'068.61	9'150.77	744	744	697	724
Août	12'819.00	12'256.90	8'212.54	7'622.38	744	744	744	744
Septembre	17'085.10	14'537.80	3'939.02	4'222.26	720	720	720	720
Octobre	27'364.30	32'792.40	6'105.13	6'098.81	744	744	744	744
Novembre	33'712.20	33'818.00	5'582.71	5'494.69	720	720	719	720
Décembre	34'120.40	35'036.90	5'467.53	5'643.44	744	744	744	744
Sous-total	297'805.40	298'504.60	70'548.06	63'036.58	8'568	8'573	8'445	8'240
Vente vapeur technique	2'915.10	2'928.20						
Propre consommation	2'945.59	2'838.39	15'762.15	17'740.41				
TOTAL	303'666.09	304'271.19	86'310.21	80'776.99	8'568	8'573	8'445	8'240

VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2017	2016
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	297'805.40	298'504.60
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	70'548.06	63'036.58
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	60.70	61.10

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2017	2016
Panneaux solaires	KWh	42'395.475	40'213.875

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					22.8.17 (1)	26.7.16 (1)	2017	2016
Débit	Nm ³ /h				58'000	58'000		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.3	0.8	-97.0%	-92.0%
HCl	Acide chlorydrique mg/Nm ³	20	10	5	0.14	0.17	-99.3%	-99.2%
HF	Acide fluoridrique mg/Nm ³	2	1	0.5	0.085	0.02	-95.8%	-99.0%
SO ₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	3.6	8.2	-92.8%	-83.6%
NO ₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	34	38	-57.5%	-52.5%
NH ₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.054	0.29	-98.9%	-94.2%
Hg	Mercure mg/Nm ³	0.05	0.05	0.05	0.008	0.0056	-84.0%	-88.8%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0005	<0.0006	-99.4%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.059	0.029	-94.1%	-97.1%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	6.8	6	-86.4%	-88.0%
Dioxines et furanes	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0087	0.0037	-91.3%	-96.3%

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					23.8.17 (1)	27.7.16 (1)	2017	2016
Débit	Nm ³ /h				60'000	57'000		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.5	0.9	-95.0%	-91.0%
HCl	Acide chlorydrique mg/Nm ³	20	10	5	0.09	0.18	-99.6%	-99.1%
HF	Acide fluoridrique mg/Nm ³	2	1	0.5	0.034	0.02	-98.3%	-99.0%
SO ₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	2.6	7.9	-94.8%	-84.2%
NO ₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	44	43	-45.0%	-46.3%
NH ₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.058	0.066	-98.8%	-98.7%
Hg	Mercure mg/Nm ³	0.05	0.05	0.05	0.0056	0.0035	-88.8%	-93.0%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0006	-99.4%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.073	0.050	-92.7%	-95.0%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	5.6	4	-88.8%	-92.0%
Dioxines et furanes	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0012	0.0082	-98.8%	-91.8%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂

LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar

1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme

1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme

TE / Equivalence toxique

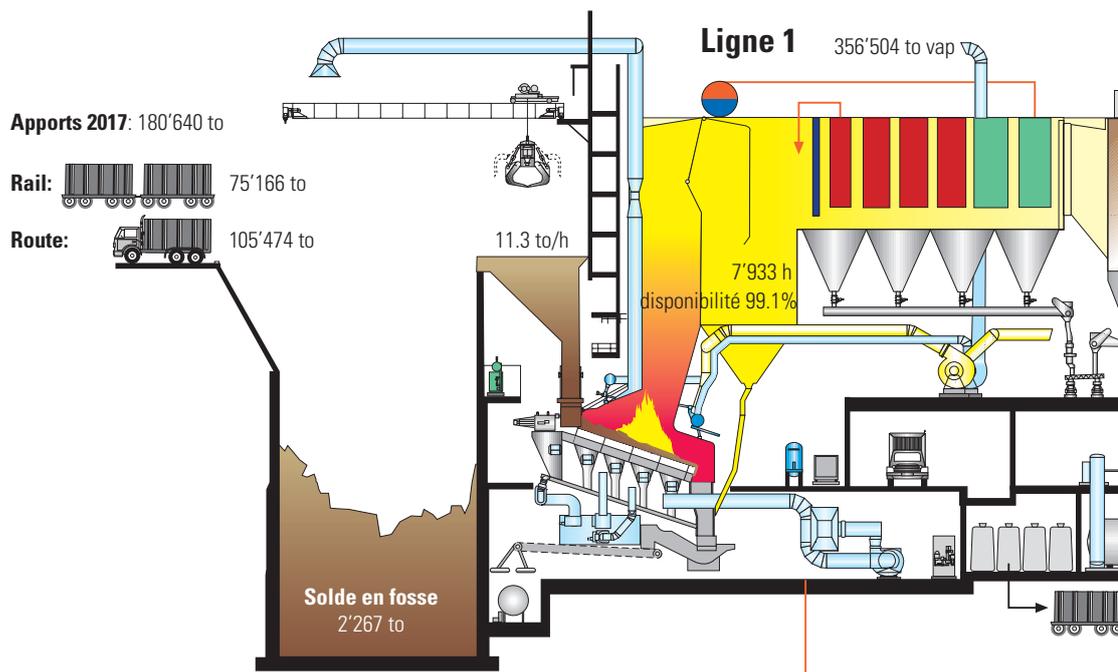
(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

CONSOMMATION D'EAU

		2017	2016
Consommation d'eau potable	m ³	92'644	94'809
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	18'543	22'647
TOTAL consommation d'eau	m³	111'187	117'456

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

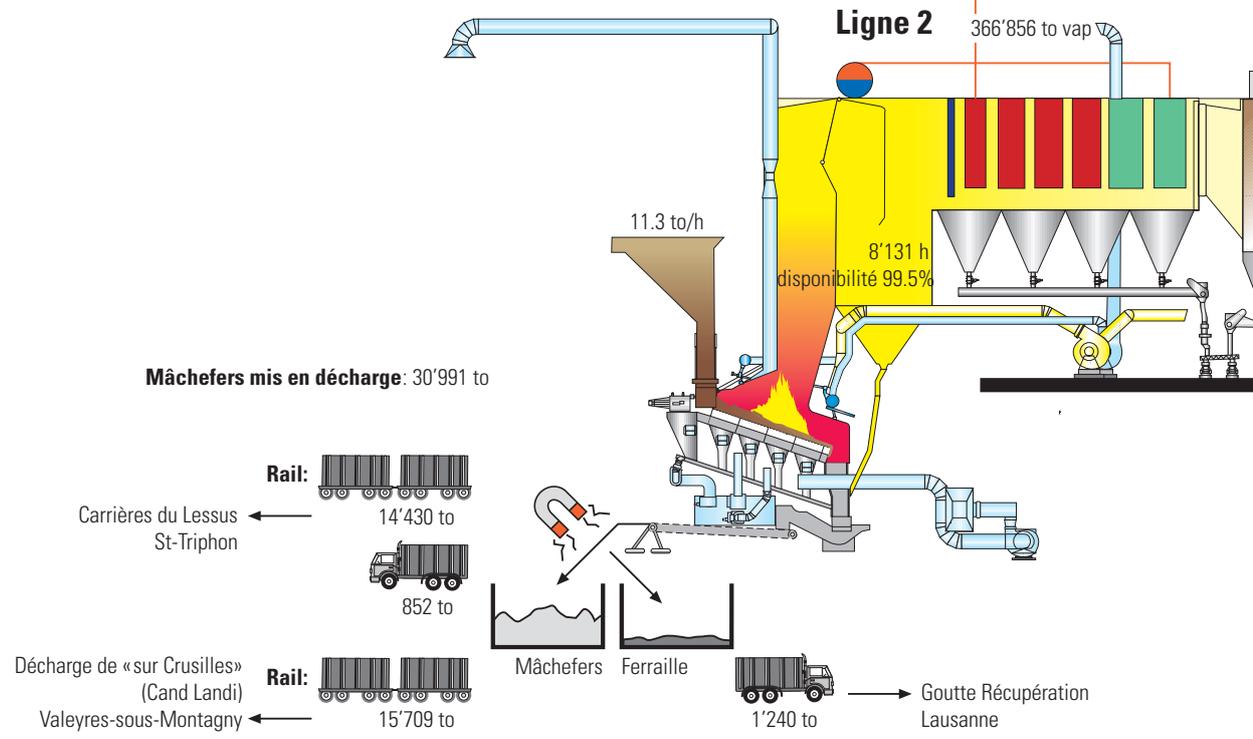
		2017	2016
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	30'990.79	30'356.99
Gâteaux de filtre-presse	to	870.55	803.84
Ferraille	to	1'239.95	1'205.94
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	119.38	106.44
Résines de captation de mercure	to	4.05	-
TOTAL	to	33'224.72	32'473.21

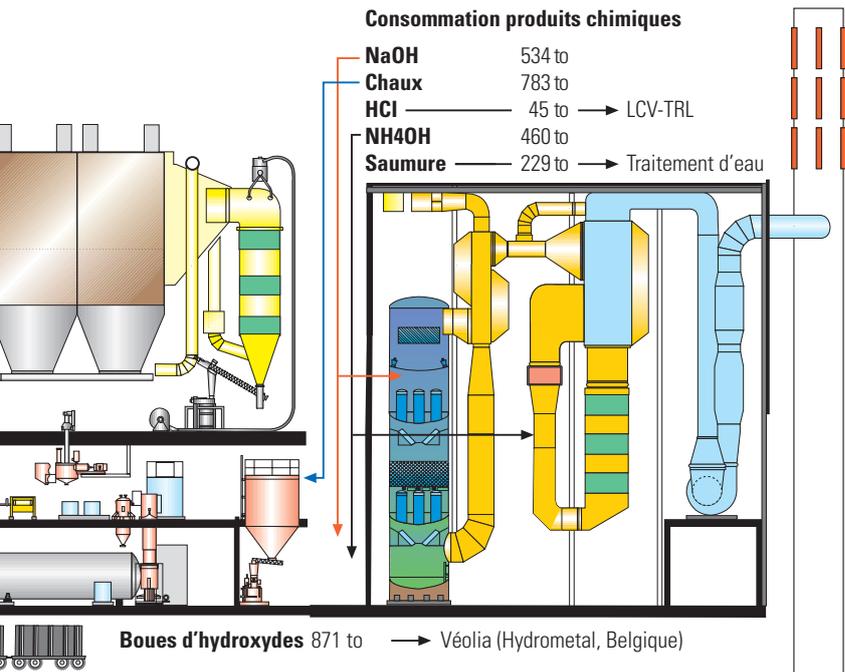


EXPLOITATION TRIDEL 2017

Personnel d'exploitation au 31.12.2017: 47 EPT (équivalent plein temps)

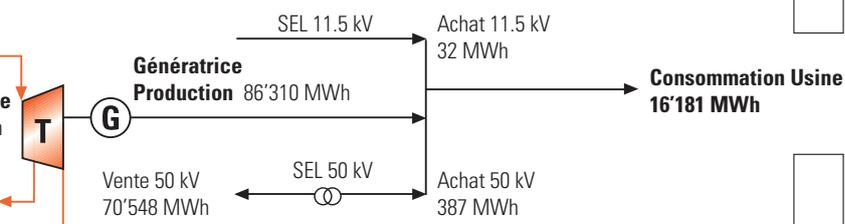
8'568 h - 100%
Chauffage à distance
297'805 MWh





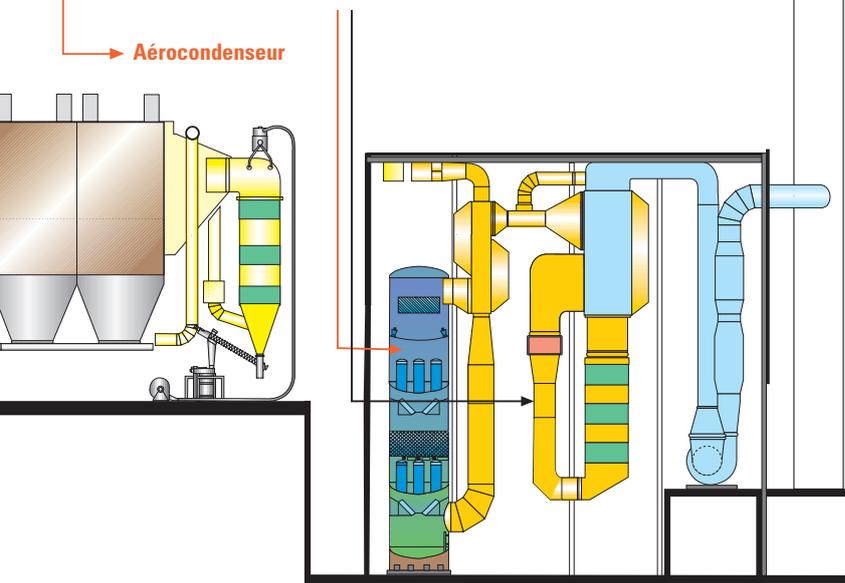
Emissions ligne 1

Poussières	0.3 mg/Nm ³
SO ₂	3.6 mg/Nm ³
NO ₂	34.0 mg/Nm ³
CO	6.8 mg/Nm ³



Emissions ligne 2

Poussières	0.5 mg/Nm ³
SO ₂	2.6 mg/Nm ³
NO ₂	4.4 mg/Nm ³
CO	5.6 mg/Nm ³



Consommation d'eau	92'644 m ³
Récupération eau (pluie + purges)	18'543 m ³
Total consommation d'eau	111'187 m ³

INTERVIEW

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Guy Richard. J'ai 74 ans et suis agriculteur retraité.

Quelle est actuellement votre fonction dans le cadre de l'usine Tridel ?

Depuis le 1er octobre 2007, je conduis des visites de l'usine pour des groupes d'adultes.

Quel rapport aviez-vous auparavant avec Tridel ?

De 1998 à 2007, j'ai siégé au sein du Conseil d'administration de VALORSA SA en tant que Président. J'étais également membre d'une commission consultative cantonale pour le traitement des déchets. J'ai fait partie du comité stratégique de direction des travaux jusqu'en 2007. Ce comité a été créé pour la mise en place de la construction de l'usine Tridel.

Jusqu'en juin 2007, j'ai occupé la fonction de vice-président du Conseil d'administration de TRIDEL SA.

Pourquoi avoir choisi de conduire des visites de l'usine ?

Faire découvrir l'usine Tridel aux nombreux visiteurs est une continuité de ma passion pour la protection de notre environnement et la gestion des déchets. Cette opportunité me permet de garder contact avec l'usine qui fonctionne à merveille et qui est très bien entretenue. J'ai toujours beaucoup de plaisir à côtoyer le personnel œuvrant au sein de cette exploitation. L'accueil qui m'y est réservé est toujours très chaleureux.

La transition entre votre activité d'administrateur de TRIDEL SA et la fonction de guide a-t-elle été aisée ?

Oui, tout à fait. Pour avoir participé au projet de construction de l'usine depuis le début, je dispose d'une bonne connaissance des lieux ainsi que du fonctionnement des installations. La phase d'étude et de construction de l'usine m'a permis d'enrichir mes connaissances dans ce domaine.

Vous transmettez donc toutes vos connaissances aux nombreux visiteurs de l'usine ?

Oui, et avec toujours autant de plaisir. Je constate un vif intérêt, notamment auprès des jeunes visiteurs.

Comment ressentez-vous l'intérêt des visiteurs ?

L'intérêt est variable selon le groupe. Des étudiants dans le domaine des déchets voudront en savoir plus sur la technique, alors que d'autres groupes s'intéresseraient plutôt à la production d'énergies.

Avez-vous l'impression que les visiteurs sont plus sensibles au recyclage des déchets depuis l'introduction de la taxe au sac ?

La sensibilisation au tri des déchets a été faite depuis de nombreuses années par l'information et la mise en place d'infrastructures communales et cantonales. La taxe au sac a par ailleurs incité les utilisateurs à trier plus leurs déchets.

Ayant participé au projet de construction de l'usine Tridel depuis le début, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

Les procédures pour le choix du site et l'obtention du permis de construire ont été très longues. Nous avons rencontré quelques surprises durant la réalisation du projet de l'usine de traitement et de valorisation des déchets.

Mais, grâce à l'effort des instances cantonales et la conviction des personnes impliquées, cette usine a finalement pu voir le jour après de nombreuses années de discussions.

Vous faisiez partie du comité stratégique de direction des travaux pour la construction de l'usine. Pouvez-vous nous relater les étapes importantes pour parvenir à la mise en service de l'usine en janvier 2006 ?

L'obtention du permis de construire, l'acceptation par le peuple vaudois et l'octroi d'une subvention cantonale ont été les étapes importantes lors du démarrage de la construction de l'usine. Un projet d'une telle ampleur suscite inévitablement des avis divergents et des discussions quelquefois animées, cependant respectueuses, et dans un esprit de consensus dont l'objectif était de faire avancer cette réalisation.

L'usine et ses installations ont été construites en un temps record. Par un engagement total et beaucoup de rigueur de la part du Conseil d'administration et du comité stratégique de direction des travaux, présidés respectivement par Messieurs Stefan Nellen et Olivier Français, ainsi que de toutes les personnes impliquées, les délais fixés pour la mise en service ainsi que le budget ont été respectés. Lors de l'allumage du 1er four, le 11 janvier 2006, toutes les personnes présentes ont ressenti une vive émotion.

Les visiteurs vous demandent-ils encore des informations relatives à la construction de l'usine ?

Selon le groupe de visiteurs, je relate quelques étapes de la construction et quelques anecdotes.

Interview: *Murielle Russi*

LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer des déchets par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud, jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en Ville de Lausanne.

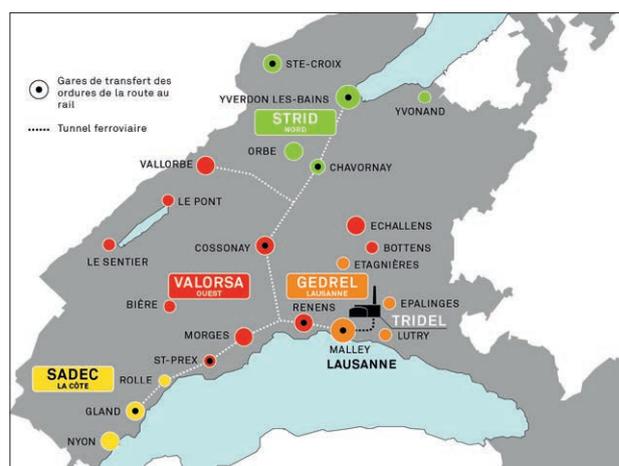
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Gares de transfert

- Yverdon, Ste-Croix ou Chavornay pour le périmètre STRID
- Cossonay, St-Prex, Renens, Chavornay ou Malley pour celui de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland et St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Malley pour GEDREL
- Gland pour SADEC (depuis août 2016).



Nettoyage et entretien des bennes ACTS

En raison des travaux dans le tunnel, le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS ont été réduits en 2017. En effet, il est plus difficile de sortir une benne du circuit logistique, pour son nettoyage, lorsqu'elle amenée par un transporteur privé depuis Sébeillon. Les temps de transfert sont relativement courts et ne permettent pas un changement de benne à TRIDEL.

De plus, la grande quantité de déchets prise en charge en 2017 conduit le collaborateur en charge du nettoyage des bennes à aider plus régulièrement le responsable des livraisons dans la halle de déchargement, ce qui explique la baisse des bennes nettoyées et contrôlées en 2017.

Au final, 61 bennes ont été contrôlées et nettoyées durant l'année (141 en 2016). Sur ces 61 bennes, 7 ont été annoncées à ACTS comme défectueuses en vue d'une réparation, ce qui représente plus de 10 % des bennes contrôlées. Etant donné l'âge de ces bennes, il devient important de maintenir les contrôles et de s'assurer de leur réparation par ACTS.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2017	%	to	2016	%
VALORSA							
	Cossonay	to	10'340.07		to	9'640.26	
	St-Prex	to	5'805.82		to	6'348.09	
	Renens	to	5'241.88		to	5'855.20	
	Chavornay	to	2'045.77		to	1'407.53	
	Le Sentier	to	1'236.82		to	1'179.42	
	Malley	to	4'327.49		to	3'873.15	
	Gland	to	0.00			0.00	
TOTAL VALORSA		to	28'997.85	38.8	to	28'303.65	42.5
GEDREL							
	Malley	to	24'301.98		to	22'115.57	
TOTAL GEDREL		to	24'301.98	32.5	to	22'115.57	33.2
STRID							
	Yverdon	to	6'382.30		to	5'889.56	
	Chavornay	to	1'914.24		to	2'097.83	
	Ste-Croix	to	803.94		to	820.3	
	St-Prex	to	0.00		to	0.00	
TOTAL STRID		to	9'123.48	12.2	to	8'807.69	13.2
SADEC							
	St-Prex	to	621.42			721.02	
	Gland	to	15'660.86			8'014.64	
	Cossonay	to	0.00			10.60	
TOTAL SADEC		to	16'282.28	21.8		8'746.26	13.1
EXPORTS INTER-USINES		to	3'952.97	-5.3	to	1'381.78	-2.0
TOTAL		to	74'752.62	100		67'973.17	100

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant. L'année 2017 n'a pas échappé à cette règle et les résultats des mesures réalisées en août par l'institut Airmes AG sont dans la continuité des années précédentes, avec un abattement moyen de l'ordre de 90% par rapport aux limites fixées par l'OPair.

Le suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode dite des feuilles de chêne s'est poursuivi en 2017.

Rappelons que depuis 2008, TRIDEL fait appel à un laboratoire externe pour récolter des feuilles de chêne au pourtour de l'usine et analyser leur teneur en métaux lourds, afin de déterminer si l'exploitation de l'usine influence ou non la qualité de l'air et des sols environnants. Les mesures 2017 sont dans les mêmes ordres de grandeur que les mesures de ces dernières années et confirment une tendance globale à la baisse.

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

Les buts du traitement des résidus sont de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux de qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

51 analyses en laboratoire externe ont été effectuées en 2017 sur les eaux rejetées. Un rapport détaillé, mentionnant les différentes valeurs mesurées, a été remis, comme chaque année, à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des eaux déversées. Après examen de ce rapport, la DGE nous a confirmé que la gestion des eaux usées sur notre site répond

aux exigences de la législation fédérale. La DGE a également salué la qualité de la mise en valeur des résultats d'analyses, la réflexion sur le fonctionnement des installations de pré-traitement et sur les possibilités d'amélioration.

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Le dernier contrôle officiel datant de 2011, nous avons fait réaliser une campagne de mesures en novembre 2017, pour vérifier que l'usine respecte toujours l'OPB. Le bureau Ecoacoustique à Lausanne a effectué les mesures durant la nuit du 16 au 17 novembre 2017.

Les niveaux de bruit de l'usine sont restés stables depuis les dernières mesures et les normes OPB sont respectées. Les bruits d'impact de courte durée constatés en 2011 n'étaient plus présents. Ceux-ci étaient liés au système de frappage des cendres dans les silos.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

En 2017, l'entretien des zones vertes extérieures a été, en partie, effectué à l'aide de moutons.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Sous la présidence de M. Stefan Nellen, le Conseil d'administration a siégé à 7 reprises durant l'année 2017. Lors de ces séances, les thèmes principaux suivants ont été abordés :
 - 15 mars : présentation des comptes 2016 par la fiduciaire Intermandat SA.
 - 17 mai : préparation de l'assemblée générale ordinaire et présentation par Mme Josette Frésard de la procédure de fusion de sociétés parapubliques au sein de VITEOS dans le canton de Neuchâtel.
 - 20 juin : dernière séance de la législature pour 4 administrateurs sortants, suivie d'une deuxième séance avec les 4 nouveaux administrateurs élus lors de l'assemblée générale.
 - 20 septembre : présentation et étude du budget 2018.
 - 10 novembre : séance afin de répondre à une demande urgente de la Ville de Lausanne.
 - 13 décembre : premier bilan de l'année écoulée.

Les points particuliers suivants ont été traités lors des 7 séances du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre au marché public l'appel d'offre pour la fourniture, la distribution et l'encaissement de la taxe pour le sac du concept harmonisé vaudois. Deux soumissionnaires ont répondu à cet appel d'offre et, selon le tableau des critères établis, la société Petroplast SA a remporté le marché. Ce contrat est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 5 ans.

Dans la suite des discussions entamées en 2016, et sur proposition de monsieur Jean-Philippe Petitpierre, administrateur de TRIDEL SA et Président de STRID SA, ce dernier a invité Madame Josette Frésard pour une présentation sur le thème la fusion de différentes sociétés parapubliques au sein d'une société anonyme. Cette présentation très intéressante nous a permis de comprendre les principales difficultés qui sont essentiellement liées à la communication interne et à la peur de perdre ses acquis. En décidant très en amont les points non négociables et en impliquant rapidement le personnel, les bonnes solutions ont été trouvées rapidement. Il faut compter 2 à 4 ans pour finaliser une opération aussi complexe que celle réalisée à Neuchâtel au sein de VITEOS SA.



Le contrat de vente de nos énergies aux Services industriels de Lausanne a été reconduit pour une durée de 3 ans, à l'entière satisfaction des deux parties. Notre collaboration se poursuivra, tant pour la vente de l'énergie électrique produite à TRIDEL, que pour la vapeur permettant d'alimenter le réseau de chauffage à distance distribué à une partie de la population lausannoise.

Le Conseil d'administration a pris la décision de renouveler ses emprunts bancaires auprès d'une seule banque, soit l'UBS à Lausanne. Cet établissement a proposé des conditions particulièrement intéressantes pour un prêt d'une durée d'une année, soit jusqu'à fin juin 2018. A l'échéance, il restera un solde de CHF 15 Mio à refinancer. On peut estimer que l'intégralité de la dette sera remboursée avant fin 2019, soit avec 4 ans d'avance sur les prévisions financières.

Les travaux de réparation du radier sur 3 secteurs du tunnel ont été adjugés à l'entreprise Frutiger SA et seront exécutés à cheval sur 2017 et 2018. Ces importants travaux consistent à remplacer le radier coulé par un radier d'une épaisseur de



80 cm qui, de plus, sera fixé à l'aide de clous et à une profondeur de 4 à 6 mètres. Ces travaux sont nécessaires pour garantir la durabilité de l'ouvrage. Une information ciblée à l'attention des riverains a été prévue et, au vu des mesures prises par nos planificateurs, les nuisances ont été très faibles.

Après 11 ans d'importation, en petite quantité, de déchets étrangers par TRIDEL, le Conseil d'administration a décidé de suspendre ces apports pour une durée de 2 à 3 ans et ce, à partir de mi-2018. Certaines notifications courent encore et ne seront donc pas renouvelées. Une analyse sur les conséquences de cette décision sera rédigée en 2021 et les éventuelles corrections seront apportées.

Les membres du Conseil d'administration ont validé l'engagement d'un employé supplémentaire au poste d'automaticien. Pouvoir bénéficier en interne d'un automaticien semble vraiment nécessaire, tant pour de la maintenance que pour des projets futurs.

Suite aux révélations parues dans la presse au sujet de rémunérations perçues par un ancien administrateur, ainsi que par le Président actuel du Conseil d'administration de TRIDEL SA, et sur demande de la municipalité de Lausanne

du 14.09.2017, le principe d'un audit sur les comptes 2016 et les processus de décision a été accepté. Cet audit sera effectué par le CFL (Contrôle de finances de la Ville de Lausanne). Le Conseil d'administration a décidé en parallèle de confier un 2ème audit à un réviseur agréé neutre, permettant ainsi d'avoir un double contrôle sur les comptes et les procédures. Un comité d'audit composé des 4 présidents des périmètres actionnaires a été nommé, sous la gouvernance de Monsieur Jean-Daniel Luthi.

Une commission de sécurité a été créée. Messieurs Cédric Echenard et Jean-Daniel Luthi ont été nommés délégués du Conseil d'administration de ladite commission.

Le problème du traitement des boues d'épuration a de nouveau été évoqué par le Conseil d'administration qui confirme que si les périmètres sont dans l'impossibilité de faire traiter leurs boues à Vidy ou à SAIDEF, TRIDEL pourra traiter l'équivalent de 1'000 tonnes/an de boues digérées.

Le Conseil d'administration a pris la décision d'avancer dans les études du projet de récupération d'énergie dans les gaz de fumées et du traitement des cendres volantes provenant d'autres usines. Les crédits d'études nécessaires ont été octroyés.

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 20 juin 2017 au siège de la société à Lausanne. Les points statutaires ont été traités sans remarques. De nouveaux administrateurs ont été nommés lors de cette séance. Monsieur Marc Zolliker pour le périmètre Gedrel, Monsieur Roger Hug pour le périmètre de Strid, Monsieur Frédéric Gabriel pour le périmètre Valorsa et Monsieur Michael Rohrer pour le périmètre Sadec. Madame Florence Germond, Monsieur Jean-Daniel Luthi, Monsieur Jean-Philippe Petitpierre, Monsieur Cédric Echenard et Monsieur Stefan Nellen sont reconduits comme administrateurs. Monsieur Stefan Nellen est quant à lui confirmé comme Président de la société.

Messieurs Michel Pittet, Roger Nicolas, Olivier Fargeon et Jacques-André Mayor, administrateurs sortants, ont été remerciés pour leur engagement sans faille à la bonne marche des affaires de TRIDEL.

Suite à cette séance, le Conseil d'administration sous sa nouvelle forme s'est réuni pour nommer, selon ses attributions, Monsieur Jean-Daniel Lüthi comme vice-Président de TRIDEL SA. Monsieur Stefan Nellen est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'administrateur délégué. Cependant, ce dernier indique qu'il ne se représentera pas pour un prochain mandat.

En date du 14 septembre 2017 la société TRIDEL SA a fêté ses 20 ans. De nombreux administrateurs, anciens administrateurs, secrétaires du conseil, se sont retrouvés pour une soirée d'amitié et de partage au « Chaplin's World » à Corsier-sur-Vevey. La visite du musée s'est révélée des plus passionnantes et intéressantes. Le repas qui a suivi a permis d'évoquer de nombreux souvenirs, depuis les prémices des idées de construire une usine cantonale, en passant par sa construction, pour en arriver déjà à « 20 ans après... »





SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

En date des 14 et 15 novembre 2017, notre organe de révision, PRICEWATERHOUSECOOPERS SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cette année, l'audit a porté sur le processus de bouclage et n'a suscité aucune remarque importante de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Pour 2017, l'objectif du service de la propreté urbaine (PUR) était d'obtenir la certification ISO 9'001 (aspect qualité) et 14'001 (aspect environnement).

Suite aux travaux initiés en 2016, la mise à jour de la documentation d'exploitation de l'usine s'est poursuivie en 2017.

Le 14 juin 2017 a eu lieu la certification proprement dite de l'exploitation UVTD TRIDEL.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

A la suite de différents événements graves survenus en 2017 dans des usines suisses, le prestataire de services a mis en place un comité Sécurité qui travaillera à un rythme régulier pour établir différents principes et documents en lien avec la sécurité et la santé au travail.

Afin d'améliorer les conditions de travail lors des travaux de maintenance sur les portes de déchargement de la fosse à ordures, nous avons organisé en 2017 une formation spécifique pour le personnel affecté à ces travaux.

En ce qui concerne le nettoyage de la chambre de combustion avant travaux, nous avons décidé pour la première fois en mai 2017 de mandater une entreprise spécialisée pour nettoyer les blocs de matière restés crochés dans le four. Ce nettoyage a été effectué après celui par explosions. Deux spécialistes en travaux acrobatiques de la maison Versus Sàrl à Nyon sont rentrés dans le four et ont pu percher les blocs depuis le haut de la chaudière et éviter ainsi tout risque de chute de ces blocs sur le personnel d'exploitation.

Grâce à cette méthode « explosions + travaux spéciaux » nous limitons au maximum le risque d'accidents liés à cette activité.



COMMUNICATION

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Durant l'année 2017, Mesdames Elisabeth Bazzucchi, Janick Depallens et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Daniel Bron, Armand Claus, Daniel Ducry et Guy Richard ont conduit 53 visites pour des groupes d'adultes. 1'247 personnes ont ainsi pu découvrir le traitement de leurs déchets et leur valorisation en énergie.

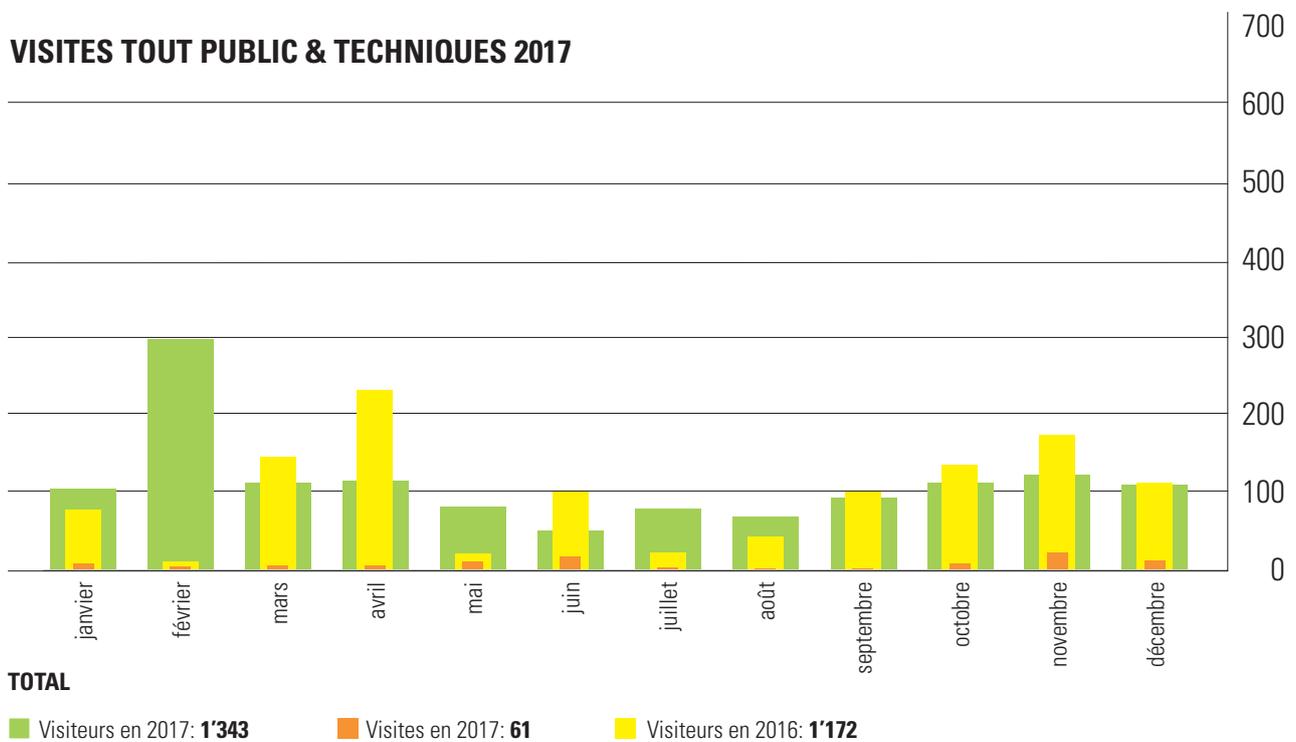
La motivation de nos guides ainsi que l'intérêt des visiteurs démontrent bien que ce concept de visites est toujours d'actualité.

Le personnel du prestataire de services a accompagné 8 groupes, représentant 96 personnes, dans le cadre de visites techniques, destinées aux entreprises actives dans le domaine de l'ingénierie.

Le concept de visite mis sur pied pour accueillir des personnes ne faisant pas partie d'un groupe a été renouvelé en mars et novembre 2017. Au vu du succès rencontré, cette possibilité de découvrir nos installations sera reconduite en 2018.



VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2017



VISITES ÉCOLES

Nos guides en charge des visites écoles, Mesdames Elisabeth Bazzuchi, Janick Depallens et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Daniel Bron, Daniel Ducry et Jean-Daniel Dubuis, ont accueilli 1891 écoliers et étudiants, représentant 93 classes.

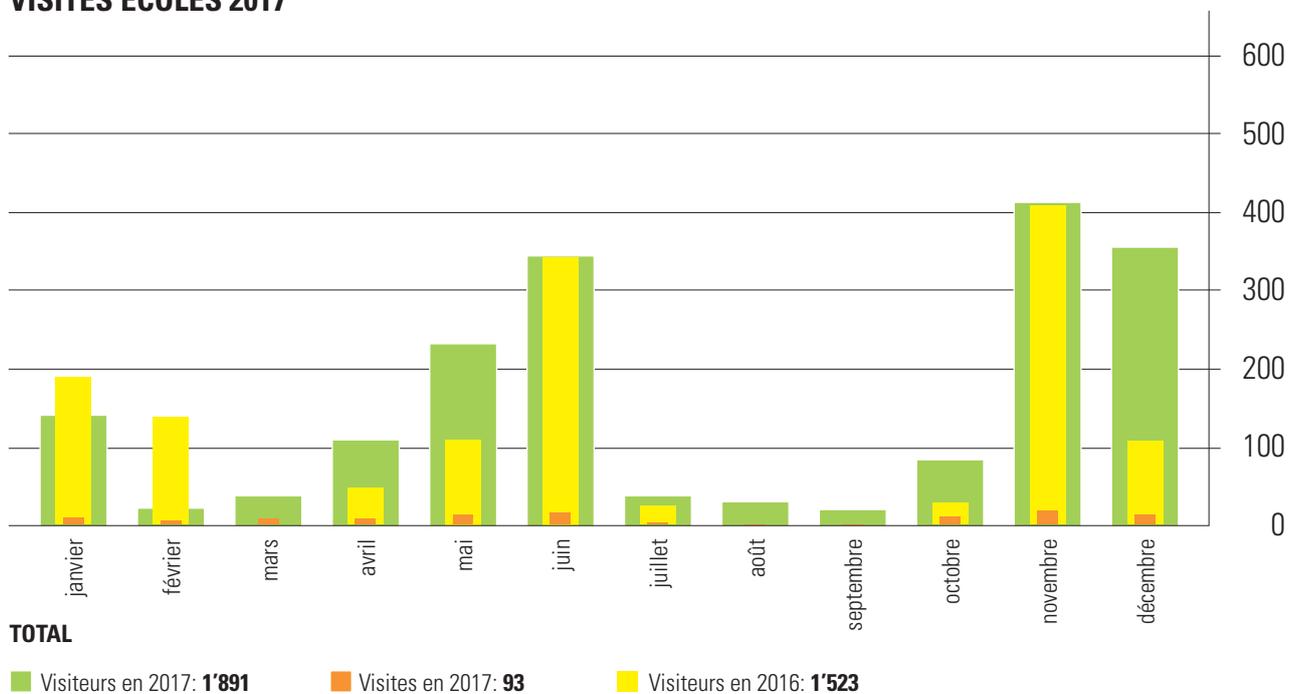
La visite de l'usine représente toujours une animation demandée et appréciée. Les commentaires des fiches d'évaluation sont unanimement positifs et le plaisir des guides, ainsi que des participants est manifeste.

Au fil des années, les guides ont acquis une solide expérience et s'adaptent au niveau des questions et de l'intérêt de ce public qui est très différent en fonction des âges et de la catégorie d'établissement.

Il convient de remercier tous les acteurs de cette réussite, et particulièrement les employés d'exploitation qui sont toujours avenants et prêts à interagir positivement avec les visiteurs.



VISITES ÉCOLES 2017



VISITE DES NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

Afin de présenter nos activités et nos installations aux nouvelles autorités communales vaudoises en place depuis le 1er juillet 2016, une visite de l'usine a été organisée le 2 février 2017 sous la conduite de nos guides. En collaboration avec nos périmètres actionnaires, quelque 200 personnes se sont inscrites. Les actionnaires de TRIDEL SA, ainsi que COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) ont pu profiter de cette opportunité pour présenter également leur périmètre.

A l'issue de la partie officielle, la soirée s'est poursuivie dans la gare souterraine de l'usine dans un esprit convivial.



PALÉO FESTIVAL DE NYON

Pour la huitième année consécutive, une délégation du Conseil d'administration a accueilli une septantaine d'invités dans le cadre du Paléo Festival de Nyon. 20 représentants de l'usine SATOM de Monthey ont répondu à notre invitation. Cette manifestation nous permet de maintenir nos bonnes relations avec nos différents partenaires en les rencontrant dans un lieu festif et convivial.

EVENTS

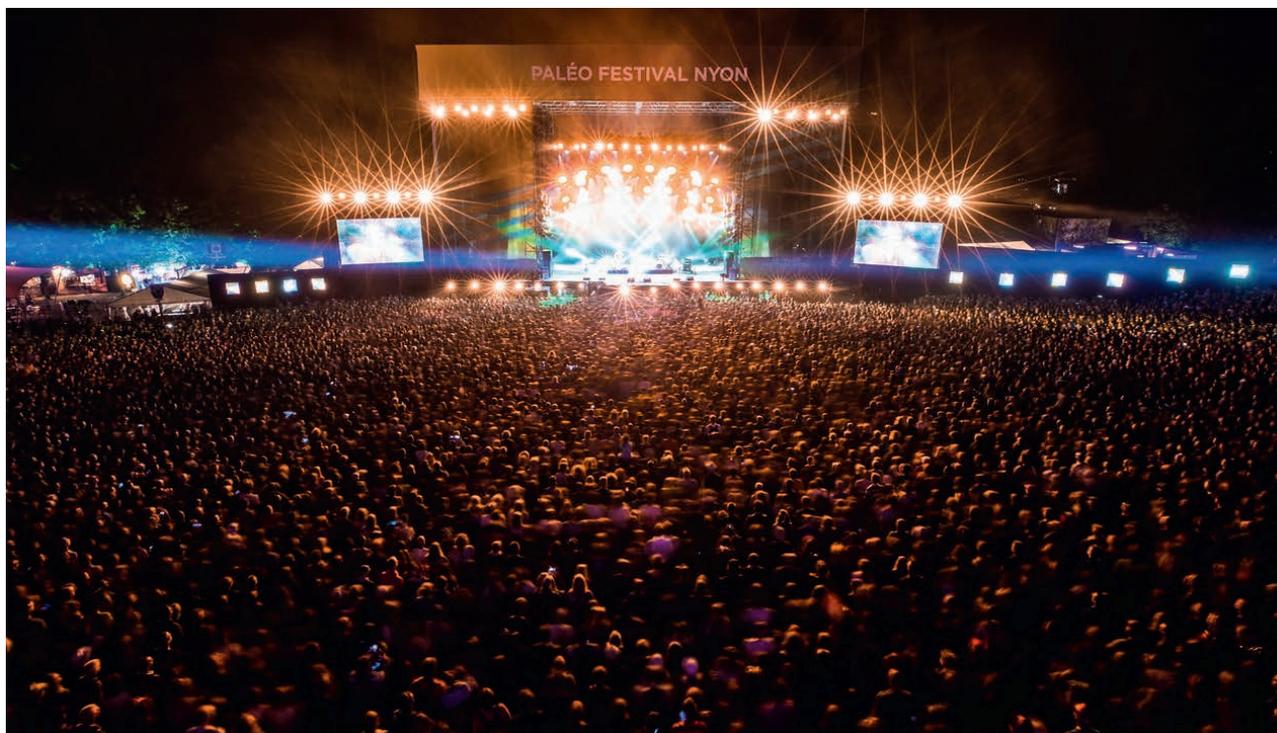
En raison des travaux d'assainissement du tunnel ferroviaire, nous n'avons pu mettre la gare de l'usine à disposition de sociétés d'événements pour le déroulement de manifestations. Cette possibilité sera à nouveau offerte en 2018 aux intéressés qui nous en feraient la demande.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA a maintenu son soutien en faveur de la société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.

SPONSORING

Sollicité par COSEDEC, TRIDEL SA a accepté de participer financièrement au développement d'une nouvelle animation pour les écoles. Ce programme, présenté dans toute la Suisse romande aux élèves de 5ème année, permet de renforcer la sensibilisation sur le thème des déchets.



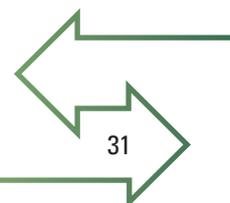
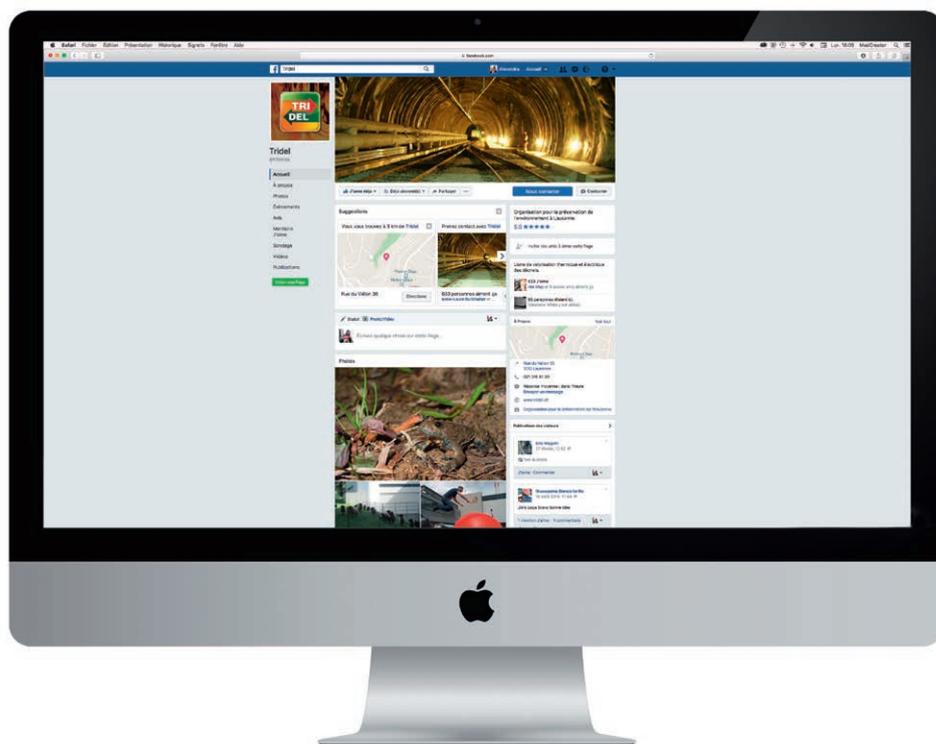
© Paléo / Nicolas Patault

SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

Dans l'univers visuel actuel, il est important de déployer la communication de manière claire et ciblée. Une refonte du site Internet est actuellement en cours. Cette nouvelle version permettra, entre autres, aux utilisateurs d'accéder aux informations depuis un téléphone portable ou une tablette.

La page « Facebook » de TRIDEL SA, administrée par la société Tam-Tam Communications, présente régulièrement des informations relatives au thème des déchets.

Des concours photo ont été présentés aux participants des visites écoles. Les gagnants de ces concours se sont vu remettre une petite somme leur permettant d'agrémenter une sortie de fin d'année ou toute autre activité.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2017

Le chiffre d'affaires reste très stable par rapport à 2016. L'exercice 2017 présente un chiffre d'affaires total de CHF 39.85 millions, en baisse de CHF 0.21 million (-0.5 %) par rapport à 2016 qui présentait un chiffre d'affaires de CHF 40.06 millions. Pour rappel, il convient néanmoins de tenir compte de l'enregistrement en 2016 de la vente d'électricité du 4ème trimestre 2015 d'un montant de CHF 934'558.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont augmenté approximativement dans les mêmes proportions.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2017 de CHF 23.4 millions est en baisse de CHF 0.83 million, elle est passée de 60.6 % à 58.8 % du chiffre d'affaires. Pour rappel, cette dernière était de l'ordre de CHF 22.7 millions en 2015.

Les frais de personnel administratif restent globalement au même niveau que les années précédentes.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation par rapport à 2016. Ceci est dû aux frais d'entretien plus importants engagés cette année au niveau de l'entretien du tunnel. La provision de CHF 5 millions a été dissoute de CHF 3.4 millions et s'élève donc à CHF 1.6 million au 31.12.2017.

Les amortissements des immobilisations sont en très légère diminution par rapport à l'exercice 2016 (CHF 47'997). Les quantités incinérées ayant été inférieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté (2017 = 181'054 t / 2016 = 181'950 t / 2015 = 167'857 t / 2014 = 155'577 t).

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est de CHF 1.22 million supérieur à l'exercice 2016 et se termine par une perte de CHF 53'625 contre une perte de CHF 1'274'168 en 2016. Bien que des frais importants d'environ 3.48 millions aient été engagés pour la réfection du tunnel, ce meilleur résultat s'explique par la dissolution d'une partie de la provision prévue à cet effet (CHF 3.4 millions).

Les charges financières sont en diminution d'environ CHF 1.13 million par rapport à 2016. Un remboursement de dette de CHF 32 millions est intervenu durant l'année 2017. Les nouveaux emprunts d'un montant total de CHF 28 millions ont été faits sous forme de placements privés bénéficiant de taux d'intérêt négatifs.

Le cash-flow de l'entreprise durant l'année 2017 s'est élevé à CHF 13.4 millions contre CHF 16.2 millions pour l'exercice 2016, soit une baisse de 17.94 %.

Le bénéfice net de l'exercice 2017 atteint CHF 5.65 millions contre CHF 3.17 millions en 2016, alors que le budget 2017 prévoyait une perte de CHF 63'886.

Ceci s'explique par le fait que le budget a été établi de manière prudente au niveau des tonnages prévus.

Dès l'été 2018, TRIDEL SA cessera d'importer des déchets de l'étranger. Une baisse des tonnages de déchets est donc attendue dans le futur.

A terme, une baisse des tarifs est également à prévoir afin de garder des prix concurrentiels sur le marché.

Lausanne, juin 2018

Au nom du Conseil d'administration

Stefan Nellen, Président

RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision **à l'Assemblée générale de Tridel SA**

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Tridel SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur

Lausanne, le 22 mai 2018

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BILAN

Au 31 décembre

2017
(en CHF)

2016
(en CHF)

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	9'956'699	27'500'679
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	12'083'056	11'444'319
envers des tiers	9'058'517	8'558'388
envers des actionnaires	3'024'539	2'885'931
<i>Actifs de régularisation</i>	1'156'284	1'162'289

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

23'196'039

40'107'287

ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>	1'730'672	604'820
AFD garantie PCD	3'000	0
Participation ISDS Oulens SA	10'000	10'000
Prêts avances TCNA	1'717'672	594'820
<i>Immobilisations corporelles</i>	176'568'000	194'781'000
Usine	89'318'000	94'133'000
Gare usine	12'030'000	12'680'000
Galerie technique	4'498'000	4'742'000
Liaison ferroviaire	40'617'000	42'773'000
Puits de Sébeillon	4'188'000	4'411'000
Installations électromécaniques	25'762'000	35'867'000
Installations photovoltaïques	155'000	175'000

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

178'298'672

195'385'820

TOTAL DE L'ACTIF

201'494'711

235'493'107

BILAN

Au 31 décembre

2017
(en CHF)

2016
(en CHF)

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

envers des tiers

envers des actionnaires

11'690'966

4'011'314

7'679'652

9'069'974

2'855'720

6'214'255

Dettes à court terme portant intérêts

28'000'000

60'000'000

Autres dettes à court terme

AFC, TVA c/c

282'912

282'912

496'220

496'220

Passifs de régularisation

1'833'745

1'483'321

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

41'807'623

71'049'515

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

Dettes à long terme portant intérêts

0

0

Provisions

Provision pour travaux futurs sur l'usine

Provision pour litige TCNA

Provision pour travaux réparation tunnel

11'400'000

8'000'000

1'800'000

1'600'000

14'800'000

8'000'000

1'800'000

5'000'000

Subventions et participations de tiers à amortir

Subventions cantonales

Subventions fédérales

Subventions OFT

98'116'596

50'408'000

29'201'596

18'507'000

105'122'330

54'008'000

31'287'330

19'827'000

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

109'516'596

119'922'330

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Réserve légale issue du bénéfice

Bénéfice reporté

Bénéfice de l'exercice

11'000'000

1'745'000

31'776'262

5'649'230

11'000'000

1'525'000

28'822'380

3'173'882

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

50'170'492

44'521'262

TOTAL DU PASSIF

201'494'711

235'493'107

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2017 (en CHF)	2016 (en CHF)
CHIFFRE D'AFFAIRES	39'850'003	40'060'954
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	39'850'003	40'060'954
CHARGES DIRECTES	(16'408'564)	(15'788'147)
Matériels et prestations de tiers	(16'408'564)	(15'788'147)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	23'441'439	24'272'807
CHARGES D'EXPLOITATION	(8'682'064)	(5'435'978)
Frais de personnel	(534'321)	(597'838)
Autres charges d'exploitation	(8'147'743)	(4'838'140)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	14'759'375	18'836'829
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(14'813'000)	(20'110'997)
Amortissements	(18'213'000)	(18'260'997)
Dotations aux provisions	3'400'000	(1'850'000)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	(53'625)	(1'274'168)
RESULTAT FINANCIER	(1'404'147)	(2'562'632)
Intérêts et frais bancaires	(1'428'950)	(2'558'819)
Différences de change	24'803	(3'813)
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	7'107'002	7'010'682
Produits exceptionnels	7'107'002	7'010'682
RESULTAT DE L'EXERCICE	5'649'230	3'173'882

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2017 (en CHF)	2016 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	39'850'003	40'060'954
Taxes de traitement	24'256'476	24'354'901
Ventes de matériaux	77'734	26'826
Ventes d'énergie	12'576'001	12'751'319
Ventes de matériels	98'657	140'712
Participations frais de transport ferroviaire	2'810'716	2'755'987
Autres produits	30'419	31'209
Matériels et prestations de tiers	(16'408'564)	(15'788'147)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(915'497)	(912'440)
Marchandises et matériels	(1'235'716)	(1'338'059)
Achat de mobilier et d'installations	(147'492)	(67'835)
Autres prestations de tiers	(5'958'339)	(6'095'845)
Traitement des déchets	(3'942'019)	(3'655'831)
Frais de transports	(4'209'501)	(3'718'139)
Frais de personnel	(534'321)	(597'838)
Salaires	(264'639)	(280'575)
Honoraires membres CA	(170'386)	(251'570)
Charges sociales	(75'053)	(61'513)
Autres charges de personnel	(24'243)	(4'180)
Autres charges d'exploitation	(8'147'743)	(4'838'140)
Locaux	(423'008)	(488'326)
Entretien, réparations	(6'694'122)	(3'019'216)
Charges de véhicules	(58'392)	(44'124)
Assurances	(461'682)	(555'375)
Frais administratifs et gestion	(227'341)	(231'289)
Frais de publicité et de représentation	(215'548)	(421'755)
Visites	(67'646)	(78'049)
Pertes sur débiteurs	(4)	(5)
Amortissements	(18'213'000)	(18'260'997)
Amortissement Usine	(4'815'000)	(4'815'000)
Amortissement Gare usine	(650'000)	(650'000)
Amortissement Galerie technique	(244'000)	(244'000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2'156'000)	(2'155'948)
Amortissement Puits de Sébeillon	(223'000)	(222'049)
Amortissement Installations électromécaniques	(10'105'000)	(10'154'000)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20'000)	(20'000)
Dotations aux provisions	3'400'000	(1'850'000)
Provision pour travaux réparation tunnel	3'400'000	(2'000'000)
Provision 10 ans Tridel SA	0	150'000

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2017	2016
	(en CHF)	(en CHF)
<i>Intérêts et frais bancaires</i>	(1'428'950)	(2'558'819)
Charges financières	(29'812)	(1'970)
Charges de financement	(1'444'055)	(2'556'850)
Produits financiers (intérêts négatifs)	44'917	0
<i>Produits exceptionnels</i>	7'107'002	7'010'682
Produits exceptionnels	101'268	4'948
Reprise sur subventions cantonales	3'600'000	3'600'000
Reprise sur subventions fédérales	2'085'734	2'085'734
Reprise sur subventions OFT	1'320'000	1'320'000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2017
(en CHF)

2016
(en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire basée sur les durées indiquées dans la planification initiale.

L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de reprise. Celle-ci est de 25 ans dans le but de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine, sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergie thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillés dans les tableaux annexés.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2017

2.2 Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2017 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements 2017
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'156'000
Puits de Sébeillon	6'667'975	30 ans	223'000
Inst. électromécaniques*	136'730'021	17.5 ans*	10'105'000
Inst. photovoltaïques	294'260	15 ans	20'000
Total	379'609'096		18'213'000

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2017 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2017	Valeur immobilisations au 31.12.2017
Usine	144'436'589	55'118'589	89'318'000
Gare usine	19'496'831	7'466'831	12'030'000
Galerie technique	7'311'243	2'813'243	4'498'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	24'055'175	40'617'000
Puits de Sébeillon	6'667'975	2'479'975	4'188'000
Inst. électromécaniques*	136'730'021	110'968'021	25'762'000
Inst. photovoltaïques	294'260	139'260	155'000
Total	379'609'096	203'041'096	176'568'000

Pour l'année 2017, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations. En 2017, la quantité incinérée étant de 181'054.20 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 29.32%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2017

2.3 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux au 31.12.2017

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéances	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90'000'000	25 ans	31.12.2031	3'600'000
Subventions fédérales	52'143'355	25 ans	31.12.2031	2'085'734
Subventions OFT	33'000'000	25 ans	31.12.2031	1'320'000
Total Subventions	175'143'355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2017	Subventions et participations nettes au 31.12.2017
Subventions cantonales	90'000'000	39'592'000	50'408'000
Subventions fédérales	52'143'355	22'941'759	29'201'596
Subventions OFT	33'000'000	14'493'000	18'507'000
Total Subventions	175'143'355	77'026'759	98'116'596
Participations aux travaux Ville de Lausanne	5'900'038	5'900'038	0
Total Participations	5'900'038	5'900'038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre	2017 (en CHF)	2016 (en CHF)
--------------------------------	------------------	------------------

3. Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	X	X
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

4. Participations directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2016. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

6. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

Exercice arrêté au 31 décembre

2017
(en CHF)

2016
(en CHF)

Bénéfice au bilan au 1er janvier

31'776'262

28'822'380

Résultat de l'exercice

5'649'230

3'173'882

MONTANT A DISPOSITION

37'425'491

31'996'262

Montant que votre Conseil d'administration
propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice

285'000

220'000

Report à nouveau

37'140'491

31'776'262

MONTANT CONFORME

37'425'491

31'996'262

HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

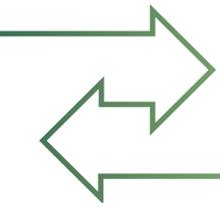
- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--. Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration :
- Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA
Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA
Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA
Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne
Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
- 1998 juin** Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard
Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
- 2000 août** Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
- 2001 février** Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
- septembre** Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
- 2002 mars** A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
- avril** Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
- juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz
- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie civil

- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz
- avril** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2004 décembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- septembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- octobre** Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante
Bouquet de chantier de l'usine
- décembre** Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de maître Nicolas Gillard en remplacement
Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- mars** 1^{ère} livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- avril** 1^{ère} livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- mai** Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
- juillet** Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller
- septembre** Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation
Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 février** Cérémonie du 1^{er} train empruntant le tunnel ferroviaire

QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

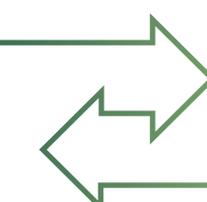
- avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser
- Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé vice-Président
- août** Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
- septembre** Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
- novembre** Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
- 2007 décembre** Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
- mai** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- septembre** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
- 2009 janvier** Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
- septembre** Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel TRIDEL (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
- 2010 avril** Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur
- juillet** TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
- décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 janvier** Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
- novembre** Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville

- décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2012 janvier** Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat
Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué
Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil
- 2013 janvier** Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration
- 2014 janvier** Introduction de la taxe au sac dans les périmètres de GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS
- 2015 décembre** Modification de la ligne graphique
- 2016 janvier** Manifestation pour les 10 ans de la mise en service de l'usine
- 2016 juin** Nomination de Mme Florence Germond, en tant qu'administratrice, en remplacement de M. Olivier Français qui a quitté sa fonction de Municipal et représentant de la Ville de Lausanne.
- 2016 juin** Journée « Portes Ouvertes » dans le cadre des 10 ans de l'exploitation de l'usine
- 2016 août** Mise en service d'une station de compactage de déchets sur le périmètre SADEC (Gland)
- 2017 juin** Nomination de Messieurs Marc Zolliker (GEDREL SA), Roger Hug (STRID), Frédéric Gabriel (VALORSA), Michael Rohrer (SADEC) et Cédric Echenard (SADEC), en remplacement de Messieurs Michel Pittet, Jacques-André Mayor, Roger Nicolas, Olivier Fargeon et Antonio Bilardo.
Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'administrateur délégué
Monsieur Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) est élu au poste de vice-Président.
Maître Nicolas Gillard est réélu en qualité de secrétaire hors Conseil.
- septembre** Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 20 ans de la création de la société TRIDEL SA.





USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS

A large green arrow graphic pointing to the right, with a smaller green arrow pointing to the left, both located in the bottom left corner of the page.

TRIDEL SA

Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | Fax 021 315 51 10 | info@tridel.ch | tridel.ch